



10 AVRIL 2011
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
COMPTE-RENDU

L'assemblée générale extraordinaire de l'association A.R.B.R.E. s'est tenue le 10 avril 2011 à Montmirail (51) sous la présidence de Jean-René MAILLARD qui ouvre les débats à 10h.

Il souhaite la bienvenue à l'assemblée et se déclare très heureux de voir tant d'adhérents présents dans la salle. René GÉRAULD prend la parole pour annoncer le nombre de participants à l'assemblée générale :

Nous sommes 247 présents et représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale extraordinaire peut commencer.

Nous passons à l'ordre du jour de l'AG extraordinaire à savoir la modification de certains articles du statut et des articles qui en découlent

- article 5 :

L'association se compose comme suit :

- 1- membres fondateurs : les personnes à l'origine de l'association et membres permanents de celle-ci. Ils sont soumis au versement de la cotisation annuelle,
- 2- membres bienfaiteurs : toutes personnes qui soutiennent financièrement l'association et versent une cotisation annuelle
- 3- membres d'honneur : toutes personnes extérieures à l'association ou ayant rendu des services majeurs à l'association ou ayant participé à son essor, qui sont dispensés de cotisation.
- 4- membres actifs : toutes personnes qui prendront l'engagement de verser une cotisation annuelle.

Nouvel article 5 :

a) *membres : qui paient une cotisation*

b) *membres d'honneur : personnes extérieures à l'association et ayant rendu des services majeur l'association ou ayant participé à son essor, qui sont dispensés de cotisation.*

Les membres d'honneur n'ont pas droit de vote lors des assemblées générales.

D'autres associations ou groupements peuvent être membres de l'association, mais, en tant que personnes morales, ne peuvent être candidats au conseil d'administration.

Après délibération, la modification de l'article 5 est adoptée à l'unanimité.

- article 10 :

le 4ème alinéa de cet article est modifié comme suit

Nouvel article 10 : 4ème alinéa

Peuvent être candidats au conseil d'administration tous les membres de l'association à l'exception des personnes morales. Les membres du conseil sont élus, si nécessaire, à bulletins secrets. Les membres sortants sont rééligibles.

Après délibération, la modification de l'article 10 est adoptée à l'unanimité.

- articles 9 et 13

Le nombre de mandats est limité à 5 par membres présents

Nouvelle rédaction :

Le nombre de mandats est limité à 10 par membres présents.

Après délibération, la modification de l'article 9 et 13 est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-René MAILLARD lève la séance à 10h15



10 AVRIL 2011
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
COMPTE-RENDU

L'assemblée générale de l'association A.R.B.R.E. s'est tenue le 10 avril 2011 à Montmirail (51) sous la présidence de Jean-René MAILLARD qui ouvre les débats à 10h20.

Il renouvelle son plaisir de voir autant d'adhérents présents dans la salle, et en particulier un couple venu exprès des Etats-Unis et un autre de Suisse, ainsi que tous ceux qui viennent des "quatre coins" de la FRANCE.

Il souligne également la très bonne organisation de cette manifestation par Pascale et Dominique LESOEURS.

Jean-René MAILLARD rappelle la visite du château de Montmirail le samedi après-midi, celle des jardins à la française et le tour des remparts avec son circuit de statuette, de même que le repas qui a réuni une trentaine de personnes à l'hôtel du Grand Condé le samedi soir.

René GÉRAULD prend la parole pour rappeler le nombre de participants à l'assemblée générale :
Nous sommes 247 présents et représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Rapport moral 2010

Jean-René MAILLARD se déclare satisfait de l'évolution de nos sites. Nous comptons un département supplémentaire : l'île de la Réunion (iledelareunion-archive.com).

Il résume l'avancée des travaux par un seul chiffre : **7**

7 ans (notre premier site marne-archive a eu 7 ans le 29 février dernier)

7 sites (Marne, Meuse, Haute-Marne, Ardennes, Aisne, Aube, Ile de la Réunion)

7 millions d'actes au total (même près de 7 500 000)

Tout fonctionne pour le mieux, sans trop de fausses notes. Les rouages sont bien huilés.

René GÉRAULD donne d'autres chiffres :

Environ 824 000 visiteurs sur l'ensemble de nos sites. Cela prouve que notre action plaît et qu'elle est très utile, malgré la mise en ligne des actes originaux par les Archives Départementales de certains départements comme la Meuse & l'Aisne. Les différents Livres d'Or en sont la preuve.

Pour ces départements dont les Archives Départementales sont en ligne, nos relevés permettent de trouver des actes beaucoup plus facilement sur les sites desdits AD.

LE RAPPORT MORAL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Rapport financier 2010

Présenté par René GÉRAULD, trésorier :

Au 31 décembre 2010, nous étions 393 adhérents (275 en 2009, 352 en 2008, 263 en 2007, 275 en 2006 et 259 en 2005).

Le résultat financier se présente sous cette forme :

	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Recettes de l'année	7847,15*	5066,33	4680,43	3516,81	5 210,64*	6 214,72*
Dépenses de l'année	4498,13*	5131,79	3021,87	2038,69	3797,61*	5 305,18*
Reste	3349,02	-65,46	1658,56	1478,12	1 413,03	909,54

* en 2005, 2006 et 2010 c'est l'association qui a réglé les frais de repas liés à l'assemblée générale et qui s'est fait rembourser par les adhérents, En 2007, 2008 et 2009 chaque participant a payé son repas directement au restaurateur.

Dépenses			Recettes		
Site		511,64€	Cotisations		4 040,00€
Stockage		434,40€	Cd et Dvd Par les adhérents		655,00€
Photo		0,00€			
Divers AG	3 337,75	3 552,09€	Divers	2630,00	3 152,15€
Totaux		4 498,13€			7 847,15 €
Reste		3 349,02€			

Situation 2010 et Perspectives 2011 :

Il n'y avait aucune grosse dépense prévue cette année, c'est ce qui explique le résultat financier assez exceptionnel.

Nous avons continué l'équipement de disque de grosse capacité des Webmasters et cantonniers. Par chance ces appareils coûtent de moins en moins cher.

Nous n'avons pas acheté d'appareil photo cette année. Un photographe a cessé son activité pour nous, l'appareil photo que nous lui avons confié a été attribué à un autre photographe.

Nous terminons l'année 2010 avec une trésorerie de 8 801,39 €.

Pour 2011, il faudra équiper encore quelques webmaster et cantonniers en disque de grande capacité, probablement les derniers.

LE RAPPORT FINANCIER EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Élections au conseil d'administration

Conseil d'administration tel qu'il se présente avant les élections du 10 avril 2011

Président :	Jean-René MAILLARD (renouvelable)
Vice-président :	Christian BARRILLIOT (renouvelable)
Secrétaire :	Marie-Lise ROCHOY (renouvelable)
Secrétaire adjoint :	Cédric WERBROUCK
Secrétaire adjoint:	Bernadette BRESLER-WAUQUIER (chargée des archives photos)
Trésorier :	René GÉRAULD (renouvelable)
Trésorier adjoint :	Evelyne GASS
Membres :	Chantal DAGORN Dominique LESOEURS Francis PARENT (renouvelable) Patrick PATUROT François WELCH (renouvelable)

Les 6 membres sortants se représentent, à savoir :

Jean-René MAILLARD, Christian BARRILLIOT, Marie-Lise ROCHOY, René GÉRAULD, Francis PARENT & François WELCH.

Une discussion s'engage alors sur l'absence récurrente de certains membres du Conseil d'Administration aux AG.

Après les explications fournies par René GÉRAULD, il ressort que nous pouvons accepter toutes les candidatures.

Aucun adhérent présent ou représenté n'ayant manifesté le désir de se présenter au Conseil d'administration, Jean-René MAILLARD demande à l'assemblée si elle veut voter à bulletin secret ou à mainlevée.

La 2^{ème} solution étant préférée, la liste entière est mise au vote à mainlevée.

Résultats pour la liste (Jean-René MAILLARD, Christian BARRILLIOT, Marie-Lise ROCHOY, René GÉRAULD, Francis PARENT & François WELCH) :

Pour : 241

Contre : 0

Abstention : 6

TOUS LES MEMBRES PRÉSENTÉS SONT ÉLUS.

Questions diverses

N°1 : Proposition de René GÉRAULD :

Certains membres de l'association se déplacent avec leur véhicule personnel dans les Mairies pour faire des photos d'actes pour le compte de l'association. Je propose qu'on leur rembourse, à leur demande, les frais engagés. Pour éviter les débordements, je propose d'affecter 500 euros maximum pour le remboursement en 2011. Le point sera fait pour envisager une extension éventuelle en 2012.

APRÈS DISCUSSION, et précision qu'il s'agit bien de 500€ maximum pour l'ensemble des membres concernés, CETTE SOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

N°2 : "Comment rectifier sur le site M-A les erreurs de patronyme (en particulier sur BMS) lorsque l'erreur porte sur le nom en tête de l'acte ?"

Christian BARRILLIOT, webmaster pour la Marne, répond :

Il faut contacter le cantonnier pour lui soumettre la rectification à effectuer. Celui-ci devra faire la vérification, rectifier ses propres fichiers et demander au webmaster de procéder à celle-ci directement sur le site.

N°3 : "Comme cantonnier j'aimerais que soit précisé sur la feuille de demande des actes ceci : Il est possible et recommandé de mettre un mot de cordialité dans les "commentaires supplémentaires". Au début il y avait ce genre de conseil, plus aujourd'hui, je me lasse de recevoir des demandes sèches et si l'on fait la remarque se faire traiter de grincheux. Oh, j'ai la solution je n'envoie pas d'actes sans ce petit bonjour, mais c'est usant."

Christian BARRILLIOT précise qu'il a ajouté sur le site :

"Merci de laisser un message sur le Livre d'Or et n'oubliez pas de remercier directement la personne qui vous a envoyé vos photos"

DISCUSSION : les cantonniers se plaignent des adresses mail mal rédigées et qui posent problèmes à l'envoi des photos.

N°4 : "Peut-on remettre les adresses mails des gens sur le Livre d'Or, ou au moins le début (jusqu'à @) On a des remerciements avec des prénoms, mais souvent les demandeurs de photos ne nous donne qu'une adresse mail. Et on ne sait pas à quoi cela correspond. Certains n'accusent pas réception des photos par mail, mais par le Livre d'Or"

Christian BARRILLIOT répond : certains préfèrent décocher l'option "adresse mail". Nous ne pouvons obliger un visiteur à laisser apparaître son adresse.

QUESTIONS POSÉES PAR LES PARTICIPANTS À L'AG :

Lors de demandes d'actes, est-il possible d'avoir un accusé de réception ?

OUI, mais compliqué à mettre en place et cela ne dira pas quels actes ont été demandés.

Est-il possible d'avoir les photos directement en cliquant sur le numéro de photo donné sur le site comme pour le canton d'Ecury/Coole ?

Réponse de Christian BARRILLIOT : Cela implique d'avoir suffisamment d'hébergement pour stocker les photos, également un énorme travail tant pour les cantonniers que pour le webmaster. Il faut "renumérotter" toutes les photos et les fichiers, donc beaucoup d'heures à y consacrer.

À quand la recherche globale sur le département de la Marne ?

Réponse de Christian BARRILLIOT : là aussi beaucoup de travail car le site marnais a plus de 20 bases et donc autant de risques d'erreurs.

René GÉRAULD souligne que le système existe déjà pour les autres départements mais qu'il faut déjà avoir fait la recherche par canton pour accéder à la recherche sur le département. Maintenant, les hébergeurs ne limitent plus le trafic, donc c'est envisageable.

Recensements : est-il possible de revoir le formulaire pour savoir "qui vit avec qui" ?

Christian BARRILLIOT précise que le fichier n'a été conçu que pour apporter une aide supplémentaire. Mais le système pourra être amélioré dans les années à venir.

Généalogie.com : avez-vous des informations quant à la généalogie libre et gratuite ?

Réponse collégiale : nous n'avons pas d'autre information que celles qui se trouvent sur Internet. Mais nous avons toujours la même politique : gratuité et bénévolat.

Nous ne donnerons jamais nos relevés à un organisme payant.

Meuse : certains cantonniers ne veulent plus envoyer les photos d'actes;

En effet, depuis que les actes originaux sont en ligne sur le site des AD de la Meuse, les visiteurs de meuse-archivé ont la possibilité de trouver directement leur bonheur sur ce site, en s'aidant des renseignements trouvés sur le nôtre.

Si beaucoup de cantonniers meusiens continuent d'envoyer systématiquement les photos demandées, d'autres orientent les demandeurs d'abord vers le site des AD. Si ceux-ci ont du mal à trouver ce qu'ils cherchent, ou les cantonniers les aident à trouver ou ils envoient les photos (s'ils les ont car certains dépouilleurs relèvent directement sur le site des AD).

Acoustique :

Pour les prochaines AG, il faudrait envisager des micros afin que tout le monde puisse entendre et participer aux échanges.

AG 2012 :

Jean-René MAILLARD propose la ville de Laon (02) pour l'AG 2012 puisque l'Aisne fait partie de notre groupe et que sa responsable, Marie-Lise ROCHOY en est originaire.

RAPPEL :

Il est recommandé à tous (et principalement aux cantonniers) de ne pas garder les disques durs externes à proximité de leur ordinateur pendant leurs absences.

En cas de cambriolage (comme certains ont eu à le déplorer), tout disparaît : ORDINATEUR ET SAUVEGARDES.

Les participants applaudissent Pascale & Dominique LESOEURS pour leur parfaite organisation de ces 2 journées ainsi que M. le Maire de Montmirail qui a mis gracieusement la salle à leur disposition.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 11H 40.

Tous les participants se retrouveront autour d'un vin d'honneur avant un repas au restaurant.

A l'issue de l'assemblée générale, les membres du bureau se sont réunis pour établir les responsabilités au sein du Conseil d'Administration 2011.

Président

Jean-René MAILLARD.

Vice-président

Christian BARRILLIOT

Secrétaire

Marie-Lise ROCHOY

Secrétaire adjoint

Cédric WERBROUCK

Secrétaire adjoint2, chargée des archives

Bernadette BRESLER-WAUQUIER

Trésorier

René GÉRAULD

Trésorier adjoint

Evelyne GASS

Membres

Chantal DAGORN

Dominique LESOEURS

Patrick PATUROT

Francis PARENT

François WELCH

Le 13 avril 2011.

Evelyne GASS,

En remplacement de Marie-Lise ROCHOY, secrétaire, excusée pour raison de santé, et de Cédric WERBROUCK, secrétaire adjoint, excusé.